Communauté de communes
Arnon Boischaut Cher

La séance ordinaire du conseil communautaire de la Communauté de communes Arnon Boischaut Cher aura lieu le :

**Mercredi 8 juillet 2026 à 19 h 00 à La Celle-Condé**
**Salle polyvalente – 1 route de Lignières**

La présidente,
Maryse JACQUIN-SALOMON

## Ordre du jour

1. Budget annexe Ordures Ménagères : Admission en non valeurs Année 2017
2. Acquisition d'un bien immobilier sis 31 Grande Rue à Lignières cadastré AE n°134
3. Versement de subventions aux associations culturelles et autres
4. Société des Courses Hippiques de Lignières en Berry - organisation des 20 ans de l'hippodrome : demande de subvention
5. Destination Sud Berry – Avenant n°6 à la convention constitutive de partenariat pour la mise en œuvre des actions 2026 – Autorisation à la présidente aux fins de signature.
6. Création et suppression d'emplois permanents – Mise à jour du tableau des effectifs
7. Création de postes pour accroissement temporaire d'activité – Service enfance jeunesse
8. Institution du régime des indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS) et relative aux modalités de réalisation des heures complémentaires
9. Projet éducatif intercommunal du service enfance jeunesse
10. Règlement intérieur des services enfance jeunesse
11. Acte authentique de servitude de passage avec ENEDIS relatif à l'implantation d'un poste de transformation à Corqueux commune de Serruelles - Autorisation à la Présidente aux fins de signature
12. Nouvelle désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant en représentation substitution dc la commune de Lignières au Sirah sur l'Arnon
13. Avis sur un projet agrivoltaïque sur le territoire de la commune de Vallenay au titre de l'évaluation environnementale

## Questions diverses

Châteauneuf-sur-Cher, le 1er juillet 2026

Communauté de Communes Arnon Boischaut Cher 2 rue brune 18190 Châteauneuf sur cher
☎: 02.48.60.42.74 - Fax : 02.48.60.44.07 - contact@comcomabc.fr – Site internet www.comcomabc.fr